



FNE 83
(Affiliée à F.N.E. - PACA)
FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT
VAR



Siège Social : 1571, Chemin de Terrimas
 83260 LA CRAU

Adresse mail : info@fne83.fr

Site web : <https://www.fne83.fr>

Compte rendu de l'assemblée générale du 18 mai 2024

Accueil des participants à cette assemblée 2024.

Nous remercions chaleureusement toutes celles et ceux qui ont accepté de se mobiliser ce samedi matin.

Comme chaque année nous allons vous présenter nos activités, mais surtout nous voulons profiter de ce moment privilégié pour dialoguer avec vous. Nous vous donnerons la parole afin que vous puissiez vous exprimer, nous dire quelles sont vos activités les plus significatives, vos difficultés, vos questions et les domaines dans lesquels nous pourrions vous aider.

Nous aurons le plaisir de vous présenter 4 associations qui ont souhaité rejoindre FNE83.

1 - Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale 2023 (joint au présent ordre du jour valant convocation)

Questions des participants :

Le Compte rendu de l'Assemblée général, pourrait-il être approuvé avant l'Assemblée de l'année suivante ?

Réponse : on peut prévoir lors de la première diffusion, assez tôt après l'Assemblée, de permettre à chacun de s'exprimer de façon à valider le Compte rendu lors du CA qui suivra.

Le Procès-verbal de l'assemblée générale 2023 a été approuvé à la majorité absolue des présents et représentés.

2- Rapport moral, présenté par le président, Monsieur Henri BONHOMME.

Pour mémoire, FNE Var ou FNE83 est une association agréée protection de l'environnement, elle regroupe plus de 45 associations réparties sur l'ensemble du Var, ce qui représente 3 500 adhérents indirects.

Son activité se répartit Principalement dans 6 domaines :

2-1 Le soutien à ses associations adhérentes, essentiellement sur le plan juridique et administratif.

Dans la mesure de ses moyens, elle se tient à la disposition des associations qui souhaitent la solliciter pour un quelconque sujet en relation avec l'objet de ses statuts : l'environnement, l'urbanisme, le développement du territoire.

2-2 La communication, l'information, réalisées au sein de la fédération FNE 83, et à l'extérieur en relation avec ses activités en faveur de l'environnement.

On doit aussi citer le « Hérisson varois » géré avec beaucoup d'énergie par Philippe Chesneaux que nous remercions chaleureusement. Nous rappelons que cette page est ouverte à toutes nos associations adhérentes, et nous vous invitons à vous investir dans la rédaction d'articles intéressants, dont les objets n'ont qu'une limite, la protection de l'environnement.

De la même le site web de FNE83 est à la disposition de tous. On peut même dire que davantage d'articles pourraient y être proposés par tous les membres du réseau associatif.

On peut entre autres mettre en évidence des actions d'information, d'écolage, réalisées par l'association TDVN83 concernant la biodiversité, les déchets, l'eau, l'agriculture, animé par Patrick Laffitte et Manon Rolet.

2-3 Les différentes commissions, comités de pilotages, d'ordre préfectoral ou intercommunal, ou administratif (Natura 2000) On en dénombre 55.

Nous lançons un appel à toutes les personnes qui accepteraient de participer à ces commissions. Nous mettrons un lien sur ce compte rendu, qui permettra d'accéder à l'ensemble de ces commissions.

2-4 Les groupes de travail initiés en général par FNE-PACA.

Mais on peut aussi mentionner un groupe typiquement FNE83, qui travaille avec beaucoup de motivation sur la préservation du **Tombolo** de Giens en déperdition, animé par Philippe Chesneau. Tombolo : cordon littoral reliant une île au continent.

Fréquemment nous diffusion des invitations à ces groupes de travail souvent très enrichissants, alors n'hésitez pas à répondre favorablement.

2-5 Projet de mesure de la pollution de l'air, subventionné en partie par l'État, en collaboration avec ATMOSUD et FNE-PACA, géré les associations ACTENERGIES, MART et TVD, de La Seyne-sur-Mer et de Toulon. Cette action s'intègre au suivi du Plan de Protection de l'Atmosphère 83, elle est animée par Michel Pierre, André Trédé, Bruno Coiffié. Voir ci-dessous la présentation détaillée de ce projet par le Vice-président Ouest Var Michel PIERRE

2-6 La surveillance et la poursuite de potentielles infractions, anomalies ou dérives, liées à des actes toujours de plus en plus nombreux, provoquant une atteinte à l'environnement, la biodiversité, le droit de l'urbanisme ou le droit administratif.

Nous pouvons expliquer la multiplication de ces dossiers par plusieurs critères : le nombre d'infractions est toujours croissant, les conflits avec les élus suivent le même trajet, notre collaboration avec FNE PACA crée une dynamique en faveur des dépôts de plainte et des constitutions de partie civile. Si la fédération régionale s'inscrit en support de la fédération départementale, cette dernière vient en aide aux associations locales adhérentes. Nous devons remercier FNE-PACA qui par la compétence de sa juriste nous aide beaucoup.

Le point faible de FNE83 est le manque de compétence et de ressources dans ce domaine juridique.

- Les infractions le plus souvent observées et dénoncées sont liées à des défrichages, des dépôts sauvages issus du BTP, des exhaussements de terre, dans des espaces agricoles, naturels, voir classés : EBC, ou Réserve naturelle.
- Les infractions en relation avec la maltraitance animale, capture, conservation, commerce des espèces protégées. Sont concernés essentiellement : tortues, oiseaux.
- Les irrégularités mises en évidence dans les permis de construire, d'aménager, les PLU, SCoT.

- Les anomalies rencontrées dans les arrêtés municipaux ou préfectoraux.
- Dans le même esprit, l'association se mobilise lors des enquêtes publiques portant sur des projets impactant l'environnement.

En conclusion de ce rapport.

Au risque de se répéter d'années en années, une des difficultés majeures que nous rencontrons est le manque de bénévoles pour participer activement à tous les travaux de la fédération départementale FNE83.

Aussi n'hésitez pas à vous porter volontaire pour participer aux tâches les plus proches de vos compétences ou motivations.

Quant à l'activité pour le futur de FNE 83, elle peut se calquer sur ce que nous avons réalisé dans le passé.

3- Rapports d'activités, par le président et les vice-présidents :

3 – 1 Michel PIERRE pour l'OUEST VAR

3.1.1 PEM : Pôle d'Échange Multimodal de la Seyne

L'autorisation environnementale de réalisation d'un PEM La Seyne-Ollioules a été annulée en 2022, la Métropole ne faisant pas appel.

Cette victoire, conduite par FNE83, a permis la définition d'un tracé direct de TCSP, Transport en commun en site propre, de La Seyne à Toulon évitant les terres agricoles des Olivades.

Une parcelle n'ayant pas été remise en l'état le terrain par remblaiement et replantation d'alpistes, plantes protégées, nous attendons le jugement d'un recours de demande d'exécution avec astreinte.

Le projet d'un PEM est donc en suspens ainsi que la réalisation du prolongement de l'avenue Brun à la gare de La Seyne-Six-Fours empruntant le pont souterrain sous la ligne Nice-Marseille, pont inondable de 12 M€, réalisé en 2014.

3.1.2 CAPT'AIR : capteurs citoyens par FNE PACA et ATMOSUD

L'année précédente 30 capteurs avaient été confiés dans les 3 départements limitrophes.

Cette année le Var place 5 capteurs Intérieurs ; 5 en Mobilité et 7 en Extérieur qui mesurent les microparticules et sont visibles en temps réel sur le site [openairmap. fr](https://openairmap.fr)

3.1.3 Projet O3SF

Projet O3-Ozone par déploiement de Stations FNE83 dans le Var qui mesurent les microparticules et les 2 gaz oxydants : dioxyde d'azote NO2 et ozone O3

Les taux de polluants mesurés par Atmosud en stations officielles fixes sont visibles sur le site www.actenergies.fr rubrique Pollutions

Les comptes du projet Ozone de 2021 à 2023 ont été validés au CA du 23 septembre 2023 pour un total de 26.041 € (Bilan ci-dessous) laissant un solde bénéficiaire de 602 € qui a été attribué à l'association ACTEnergies qui gère le projet.

Le projet a été renouvelé en 2024 financé par la DREAL, pour 6 k€ de matériels et la Région, 12 k€, pour le déploiement de stations dans le Var.

Le déploiement des stations a débuté, déposées autour de la rade de Toulon, à Brignoles et au Beausset avec le concours d'associations partenaires ou de bénévoles qui attribuent leurs heures à une association partenaire. Les associations partenaires seront gratifiées, après déduction des frais, d'une partie de la subvention régionale au prorata de leurs heures de bénévolat.

FNE83 fait appel aux associations varoises (ACTEnergies, MART, SERVA., TDVN, TVD...) pour ce partenariat par des actions.

- d'hébergement d'une station O3SF d'une durée de quelques semaines

- d'organisation de réunions publiques que la qualité de l'air. La première réunion sur l'aire toulonnaise sera co-organisée avec l'association Place Publique **le 31 mai à Toulon avec pour thème « Les solutions du PPA83 »** à 18h à la médiathèque du Pont du Las.

Trois associations se sont déjà manifestées dont l'une des 4 adhérentes.

3.1.4 PPA83

FNE83 participe au suivi du plan de protection de l'atmosphère de l'ouest Var.

Découvrez les questions de FNE83 pour son application, notamment sur la rade de Toulon, par lecture sur l'accueil du site www.actenergies.fr

3.1.5 MAZAUGES

Espèces animales protégées à Mazauges : la Justice s'explique. Il aura fallu 2 ans pour que la Cour de cassation à Paris décide, contre l'avis de la cour judiciaire d'appel d'Aix, que seule l'autorité administrative peut faire appliquer la loi en matière de protection des espèces animales sauvages.

Mais le préfet du Var refuse d'imposer au carrier le respect des réglementations protégeant ces espèces déjà dévastées à Mazauges. C'est donc maintenant aux juges du Tribunal administratif de Toulon de l'y contraindre. Encore une procédure pour le [Collectif Stop Carrière Mazauges](#), accompagné par FNE PACA. [Soirée solidaire](#) ce 18 mai à 20h30 Espace culturel de Tourves.

Dons sur [helloasso](#).

3.1.6 CSS UVE TOULON :

Commission de suivi de site de l'unité de valorisation énergétique.

Cette unité est composée de trois fours qui incinèrent les ordures ménagères de St Tropez à St Cyr

Ces dernières années, un sur les trois était pratiquement en réparation pour des fuites dues à des fissures (cela n'arrive pas que dans les centrales nucléaires). Les rejets sont conformes à la réglementation. Cependant les taux de poussières ne sont mesurés que par dépôt et le Président du Sittomat, bien que vice-président de Atmosud refuse des mesures de microparticules dans l'air.

3.1.7 CSS PIERREFEU :

Commission de suivi de site de l'ISDND, installation de stockage de déchets non dangereux.

Ce centre de stockage de nos ordures d'une capacité d'environ 90 kT en a exceptionnellement accepté près de 132 kT en raison des pannes des fours d'incinération.

Ce centre est équipé d'une machine de déemballage de biodéchets voué. Les jus sont exportés.

FNE83 a montré que l'atmosphère sous le vent est chargée de microparticules.

La demande du 4 avril 2024 de communication au Conseil Départemental des études concernant la départementale D14 de Pierrefeu à Collobrières

Annexe au point 3.1.3 Projet O3SF développé ci-dessus

COMPTES DU PROJET OZONE 2021 à 2023			
	Nature opération	Débit	Cr-Ozone
août 2021	Crownfounding 3878€ / Helloasso		3878,00
3 sept.	Versement Subvention DREAL		3000,00
16-sept.	Matériel informatique LDLC	1454,54	
4-oct.	Vir Collet. AC1 : Frais Google	353,70	
22-nov.	Vir Collet AC2 : Frais Google	369,93	
23-nov.	Ch947006 Acompte Capteurs ENVEA	532,00	
24-nov.	Frais M PIERRE (capteurs et matériels)	1854,02	
1-déc.	Vir Collet AC3 : Frais Google	753,92	
7-déc.	Vir Collet AC4 : Frais Google	317,98	
8-déc.	Vir Collet AC5 : Frais Google	400,00	
20-déc.	UDVN Subv DREAL		7000,00
28-déc.	ENVEA2 ch947008	973,76	
31-déc.	Vir Collet AC6 : : Frais Google	890,00	
31 janvier 2022	Auto-virement Collet AC7 : : Frais Google	759,00	
24-mars	CH4009 Commande et acompte capteur ENVEA	455,05	
4-avr.	CH4010 Solde Frais M PIERRE (Cf AG)	573,40	
11-avr.	Ch4011 Envea solde commande	1061,77	
12-avr.	Dons AE et Ozone / CA UDVN 220521		640,00
23-juin	Ch9474014 Envea 4&5 acompte	910,09	
4-juil.	Frais Pierre début 2022	234,60	
4-juil.	Frais Bernengo début 2022	180,32	
5-août	CCP9474017 Envea4&5 Solde	2123,56	
18-oct.	CCP947401 16:9 Cotisation ATMOSUD	30,50	
28-nov.	UDVN (DREAL subvention)		3000,00
20-déc.	UDVN (DREAL subvention)		7000,00
23 jan 2023	Vir Condenseur rosée à OPUR (Condenseur rosée)	1090,00	
21-févr.	Vir Frais solde 2022 de M Pierre	943,18	
21-févr.	Vir Frais 2022 de JC Bernengo	170,48	
25-mars	Ozometre à OZONE.CH SARL	6756,00	
25-avr.	Virement transport condenseur OPUR	220,00	
4-sept.	VIR FNE83 fonds propres à août 2023		1523,00
14-sept.	Vir Frais Pierre 2023 pour Ozone	704,98	
14-sept.	Vir. Membrapor (Capteurs électrochimiques)	1326,35	
	Totaux	25439,13	26041,00
	Solde créditeur		601,87

3 – 2 Henri BONHOMME pour le CENTRE VAR,

Le SCoT de l'intercommunalité du Golfe de Saint-Tropez, validé en juin 2023 est maintenant purgé de tous les recours, qui d'ailleurs n'ont pas été nombreux et ont tous échoué. Nous avons envisagé de le contester pour la partie qui traite de l'urbanisation du Yotel à Cogolin, mais nous avons préféré nous recentrer sur le permis de construire. Voir ci-après.

Dans plusieurs communes du Golfe de Saint-Tropez, les PLU sont en phase de modification ou de révision avec des tendances différentes : satisfaisantes dans certains cas, critiques dans d'autres. En général il s'agit d'une part trop belle laissée à l'urbanisation.

On note quelques conflits avec les communes, les plus remarquables sont :

- Un nouveau permis de construire pour 300 logements au Yotel à Cogolin à proximité du port.
- Trois permis de construire à Cavalaire, sur le rivage, les Flots Bleus et Alpazur, en cœur de ville l'Hôtel Villa Provençale. Chaque fois il s'agit d'hôtels ou de restaurant.

Tous ces dossiers sont en justice suivis efficacement par les associations locales, soutenues par FNE83.

Le dossier de la ZMEL de Pampelonne semble enfin être arrivé à son objectif. La société Edeis a finalement remporté en ce début d'année 2024, le contrat d'exploitation de la concession pour le mouillage des navires dans la baie de Pampelonne. Il s'agit de 250 points d'ancrage qui épargneront les herbiers de posidonies.

Est-ce la solution optimum pour préserver la biodiversité marine ? C'est mieux que les ancrages sauvages.

La réserve Naturelle Nationale de la Plaine des Maures, dont la gestion a été confiée à la SNPN, a trouvé après un an et demi d'activité un rythme de fonctionnement qui semble être normal. Nous avons eu la chance de mieux connaître les lieux le 18 avril dernier, puisque l'Assemblée Générale de FNE-PACA s'est déroulée aux Mayons, dans les locaux de la Réserve et sur son territoire, via une reconnaissance pédestre remarquable.

3 – 3 Patrick LAFFITTE pour l'EST VAR

3.3.1- Fontante. Centre de tri-traitement-stockage des déchets du BTP

Face à la forte opposition locale et à la difficulté à connaître le second projet de Suez, le Maire de Callian a abandonné son projet.

Malgré l'abandon du projet par le maire de Callian, nous assistons à une remobilisation des opposants à la suite de la préparation d'une seconde version plus acceptable.

Mais le retrait du projet serait lié à l'abandon par Suez, d'avances consenties à la commune. Si Suez ne retire pas son projet n°2 (dont nous ignorons tout) la commune devrait rembourser ces avances, ce qui ne semble pas dans ses possibilités !

Le groupe Suez a demandé à geler l'examen de leur projet (le troisième ?) jusque mi-janvier 2024 afin de produire de nouvelles pièces et documents...

<https://www.fontsante.org/wp-content/uploads/2023/10/2023-10-02-courrier-prefet.pdf>

3.3.2 - Gestion de l'eau Haut Var EST :

Projets sur la Siagne par Jean-Jacques Giorgi de TDVN 83

Sècheresse et participation aux commissions de l'eau

Proposition.

Une concertation serait peut-être la bienvenue pour éveiller à la préoccupante gestion de l'eau dans le Haut Var Est (Siagne, Siagnole, lac de St Cassien) qui ne devrait pas tomber dans des paniers d'intérêt financier privé « de poseur de tuyaux » et « de vente d'eau », qui conseillent les élus et décideurs (SMIAGE) locaux pour satisfaire les habitants suite aux étés 2022 et 2023. Je m'aperçois à la lecture de documents (si je lis bien), qu'une majorité des projets concernant l'AEP sont soutenus par les Agences de l'Eau, donc de l'argent public issu des factures des usagers « domestiques ». Il faut bien financer les aménagements, certes, mais avec vigilance pour ne pas supporter « une privatisation indirecte » finançant des mauvais choix. C'est-à-dire pour obtenir des ressources additionnelles plutôt que de repenser la gestion des ressources existantes. Je m'inquiète encore de la réaction des usagers domestiques qui ne demandent que de l'eau à leur robinet sans se préoccuper de sa provenance, de sa qualité et de sa quantité. (Location estivale) Mais néanmoins qui sont très attentifs à son prix, ce qui pourrait être une mobilisation pour éviter des choix coûteux pour un résultat à court terme. JJ GIORGI

3.3.3 Fréjus Base Nature : d'anciens projets qui ressortent

https://youtu.be/jY0CAGOm_cE

<https://www.varmatin.com/urbanisme/base-nature-contours-et-images-verdoyantes-du-projet-881130>

<https://forumjulii.blogspot.com/2023/10/enquetes-publiques-de-la-promenade-des.html>

La mairie a entamé la privatisation de l'accès principal de la base nature (enquête publique terminée le 11 octobre 2023) et relance le projet de construction d'un Hôtel quatre étoiles à la place des services techniques qui devront être relogés ailleurs !

Réduction des grands parkings, mais créations de parking en silo (à étage)

Dans le cadre de la réhabilitation du front de mer Fréjus-St Raphaël création d'une Coulée verte avec plantation de nombreux arbres.

<https://esterelcotedazur-agglo.fr/wp-content/uploads/2023/12/RAPPORT-PC-Frejus-definitif.pdf>

Mais le projet de parking souterrain sous la Place de la République et l'expropriation du collectif de Fréjus plage soulève toujours une vive polémique.

3.3.4 AGAY

Redressement du fleuve côtier l'Agay qui entamait une zone industrielle par suppression d'un méandre. Il faudra attendre quelques années pour voir les effets et particulièrement sur les Posidonies dans la baie.

3.3.5 Projet d'Agay contesté par l'Association Environnement VAR

Au sujet de la construction au Mas du Rastel à Agay, Travaux opérés par la SCCV GRATADIS, suppression du seuil, augmentant le risque inondation.

Suite à leur recours administratif, intimidation des membres de l'association Environnement Var (NON MEMBRES FNE 83) qui se sont désistés en 2021.

Empêchée, Environnement Var n'a jamais pu faire valoir en justice tous les arguments qui auraient pu remettre en question cette Promotion Immobilière. Notamment le caractère dérogoire du PC8311820C0006 qui y est clairement stipulé : "Vu le courrier du Préfet en date du 19 août 2020 autorisant la dérogation à la

loi littorale prévue par l'article L 121-8 du code de l'urbanisme". Ni l'absence de l'« étude d'impact environnementale » obligatoire, applicable au 1 janvier 2017. Ni les nombreux autres qui n'ont pas pu être défendus en justice.

Les documents du PC8311820C0006 communiqués par la Ville :

<https://drive.google.com/file/d/1PHaNpc3iwmLKbYAAXeOZb8nvgIvcYiVr>

2023 Effondrement d'une falaise, construction d'un mur de soutènement sur un EBC.

Le 18 octobre 2023 le maire a signé un Arrêté Interruptif de Travaux.

Nous avons appris depuis la main levée de l'AIT.

3.3.6 Activité dans les écoles, collèges et lycées du Var.

Nous avons continué nos campagnes d'animation, de sensibilisation et d'éducation à l'environnement dans les établissements scolaires du département.

3.3.7 Diffusions au cinéma VOX à Fréjus

Ciné débat écologie des territoires

Journées Mondiales des Zones Humides

Le 06 février diffusion'' La rivière'' de Dominique Marchais – 2023 avec le comité de Fréjus Plage.

Le film traite de l'état des rivières comme révélateur de l'impact des activités humaines sur les écosystèmes naturels

17 mars diffusion de 'l'arbre qui cache la forêt'' de Mattia Trabucchi avec CAF Estérel et l'ONF dans le cadre des journées internationales de l'arbre.

Tous les films de Mattia sont visibles sur Utube.

3.3.8 Sentinelles de la nature

On note 54 signalements en 2023 avec principalement des déballés du BTP.

4-Rapport financier2023, présenté par le trésorier, Charles INGBERG.

RECETTES 28446,67

Cotisations	3655,00
Dons Helloasso	1300,00
Vir. de FNE PACA	775,00
Vir. pour PEM	3124,00
Vir pour OZONE	11590,00

Vir pour ARCADE	5610,00
Versements suite à décisions de justice	1760,00
Intérêts livret A	632,67

CHARGES 23418,18

Cot à FNE	136,00
Frais de tenue de compte CE	75,00
Frais Président	0
Frais Conseils d'Administration	89,10
Versements à PEM	2400,00
Versements à OZONE	14470,00
Versements à ARCADE	3360,00
Avocats	2019,51
Divers	159,57
Remboursement exceptionnel frais M PIERRE (2022)	709,00

RESULTAT COMPTABLE 5028,49

TRESORERIE AU 31/12/2023	31854,15
Compte bancaire CE	9244,29
Livret A CE	22609,86

POUR MEMOIRE

Trésorerie au 31/12/2022	26825,66
Trésorerie au 31/12/2023	31854,15
RESULTAT au 31/12/2023	+ 5028,49

Questions des participants :

Le Compte rendu financier, pourrait-il être communiqué avant l'Assemblée, de façon à laisser le temps d'un examen aux participants avant l'approbation ?

Réponse : on peut prévoir de joindre le bilan financier à l'invitation à l'Assemblée, rien ne l'empêche.

5- Approbation des rapports ci-dessus et quitus.

Le rapport moral du président, le rapport moral de chaque vice-président et les comptes sont adoptés à l'unanimité des présents et représentés.

6- Renouvellement du Conseil d'Administration :

Le conseil d'administration se renouvelle par tiers à chaque AG.

Les statuts prévoient un nombre d'administrateurs compris entre 12 et 30.

Actuellement l'effectif total est de 24 (7 administratrices et 17 administrateurs)

Administratrice et Administrateurs composant le tiers sortant à l'AG se représentant :

Nom	Association d'appartenance
Philippe CHESNEAU	ACTES ENERGIE
Michel DANIEL	ALMCV LA CRAU
Françoise OLLIVIER	LA SENTINELLE GASSIN
Charles INGBERG	ADPLS SAINTE MAXIME

Se présentant :

Nom	Association d'appartenance
Marc VOLPIN	ADPLG
Béatrice MARCHAND	AEC LE BEAUSSET
Ignace REYNOLD	CIL Quartier Les BRUGIERES HYERES

Les candidats sont élus à l'unanimité.

Le conseil d'administration se renouvelle par tiers à chaque AG.**SONT ELU(E)S OU RÉÉLU(E)S lors de l'AG du 18 mai 2024**

Noms Prénoms des sortants ou nouveaux candidats 2024	Élu(e) pour la première fois	Réélu(e)	Association d'appartenance
Philippe CHESNEAU		X	ACTES ENERGIE
Michel DANIEL		X	ALMCV LA CRAU
Françoise OLLIVIER		X	LA SENTINELLE GASSIN
Charles INGBERG		X	ADPLS SAINTE MAXIME
Beatrice MARCHAND	X		AEC LE BEAUSSET
Reynold IGNACE	X		CIL Quartier des Rougières Hyères
Marc VOLPIN	X		ADPLG La Garde

Les administrateurs ou administratrices élus ou réélus lors des AG 2022 et 2023 poursuivants leur mandat à l'issue de l'AG du 18 mai 2024 sont :

AG 2022	Association d'appartenance
Martine LAFONTAINE	ADBLE LE LAVANDOU
Johanna REBHUN	APLBS SIX FOURS
Chantal SIMONI	LA SENTINELLE GASSIN
Henri BONHOMME	CSBC CAVALAIRE
Dominique CALMET	APE SAINT MANDRIER
Patrick LAFITTE	TDVN83 FREJUS
Yvanna CRAVERO	ABI BAGNOLS EN FORET
Malika MOUREY	PAYSAGES ET LITTORAL
Bruno COIFFIER	APE SAINT MANDRIER
André TREDE	MART
Armand NOVI	APNE PONTEVES

AG 2023	Association d'appartenance
Monique BARNIER-ESCARTEFIGUE	APE SAINT MANDRIER
Nathalie CAUNE	BANDOL LITTORAL
Pierre-Dominique CLEMENT	ADPLS SAINTE MAXIME
Alain GRANGEON,	SAUVONS LE YOTEL
Dominique ROGOWICZ	ADBLE LE LAVANDOU
Michel PIERRE	ACTES ENERGIE
Alain GRAPINET	TDVN 83
Jean-Jacques GIORGI	TDVN 83
Marc MARIJON	TDVN 83

7- Appel à candidatures pour siéger dans une commission :

Le président demande à l'auditoire de relayer dans les associations représentées, que des postes sont à pourvoir pour représenter FNE Var. La liste des commissions sera diffusée indépendamment de ce compte rendu.

8- Fixation du montant de la cotisation pour l'année 2024 :

Bien que les frais de fonctionnement de l'association soient maîtrisés, il est nécessaire de maintenir notre capacité financière et, par-là, notre capacité d'action, le Conseil propose à l'assemblée de maintenir un tarif modéré des cotisations pour 2024. Il est proposé de ne pas modifier le barème. L'assemblée générale peut décider d'augmenter les taux selon l'effectif de l'association affiliée à la fédération FNE Var

Proposition du Barème de la cotisation années 2024

Situation	Rappel montant 2023	Taux 2024 proposé
Association de 2 à 29 adhérents	55,00 Euros	55,00 Euros
Association de 30 à 49 adhérents	80,00 Euros	80,00 Euros
Association de 50 à 69 adhérents	110,00 Euros	110,00 Euros
Association de 70 à 99 adhérents	135,00 Euros	135,00 Euros
Association de 100 à 149 adhérents	160,00 Euros	160,00 Euros
Association de 150 à 199 adhérents	185,00 Euros	185,00 Euros
Association dépassant 200 adhérents	210,00 Euros	210,00 Euros
Adhésion individuelle	30,00 Euros	30,00 Euros

9- Associations candidates à leur adhésion à FNE83 :

Se sont présentées :

Collectif Hyères Écologie Citoyenne ou Changer d'ERE

Cad'EAU de Lorgues

Arc-en-Ciel Environnement au Beausset

Association TOTEM Var

Elles ont été invitées à présenter leurs activités et leur motivation à adhérer à FNE83, en vue des délibérations du C.A. qui se tiendront à la suite de ce cette AG.

Bien que nous ayons eu connaissance de leurs statuts et de leur motivation à rejoindre FN83, chacune nous a détaillé son activité et son attente de cette démarche d'intégration au réseau FNE.

10- Questions diverses.

10-1 Dossier nouveau de parc solaire

Projet de parc solaire de taille très importante (communes de Vins sur Caramy et Cabasse).

Projet porté par EDF Renouvelables, sur un terrain appartenant à la commune de Vins sur Caramy.

Ce premier projet, toujours en cours, prévoit **50 hectares** de panneaux (5 îlots), sur un site de **136 hectares**.

Projet porté par la société BORALEX

100 hectares de panneaux (4 îlots), sur un site de **315 hectares** (terrains privés appartenant à Michelin).

Pour les deux projets, l'implantation des panneaux est entièrement prévue sur un massif forestier, dont la partie Nord est classée **EBC**.

Comment peut-on intervenir efficacement contre ce projet ? Si la réponse n'est pas apportée lors de cette assemblée, une réflexion avec FNE-PACA devrait nous permettre de construire un projet d'intervention administratif et juridique.

Nous remercions toutes les personnes qui ont participé à cette Assemblée, certaines très activement par leurs questions pertinentes, que nous ne pouvons malheureusement pas toutes rapporter ici.

Nous confirmons que la liste des commissions auxquelles nous participons et la liste des associations adhérentes à FNE83 seront diffusées indépendamment de ce compte rendu.

À l'issue de l'assemblée, le Conseil d'Administration renouvelé, s'est réuni pour élire le Bureau parmi ses membres, et délibérer sur l'adhésion des 4 associations candidates mentionnées ci-dessus.